L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

NOUVELLE-ORLEANS, SAMEDI MATIN, 1er AOUT 1857.

Imprimé et publié par
G. F. WEISSE & Co.
G. F. WEISSE, ... DUFOUR, ... E. HARBY.
Rue de Chartres No. ..., entre Conti et Bienville.

NOUVELLE-ORLEANS:
SAMEDI MATIN, 1er AOUT.

Abonnés à la semaine.

Les porteurs de l'ABEILLE sont autorisés à recevoir des abonnements "à la semaine," à raison de 25 CENTS pour les six numéros. On paiera aux porteurs.

Ventes à l'encan de ce jour.

PAR N. VIGNIE.—A midi, à la rotonde de l'Hôtel St Louis,—... [illegible] ... du faubourg Marigny ... de la succession ... del Castillo.

PAR D. E. MORPHY.—A 10 heures du matin, au No 19, rue des Magasins ... [illegible] ... heures du matin, à l'entrepôt Hope, rue Fulton, 3e District.—Voitures, buggies, etc.

PAR M. BARRIERE Jr.—A 10 heures A. M., en son magasin d'encan, coin des rues Chartres et St Louis,—vêtements ...

PAR S. GORMAN.—A midi, Bourse St Louis.—Griffonne ...

PAR VINCENT & Co.—A 10 heures ..., à leur magasin d'encan, No 25, rue de la ... —satinets, cotonnades et kerseys avariés.

Les affaires.

Nous avons signalé il y a quelque temps les symptômes qui nous faisaient appréhender une crise commerciale. Ces symptômes ne sont plus aussi graves aujourd'hui, car le commerce, averti par ... avant-coureurs de la catastrophe, a pu prendre des mesures pour conjurer le péril. La situation financière s'est en même temps améliorée de manière à dissiper les craintes qu'inspirait l'état des récoltes.

On sait avec quelle facilité nos importateurs se laissent entraîner à encombrer le marché de produits étrangers dont l'écoulement, malgré la consommation considérable du pays, ne s'opère pas avec la rapidité qu'ils désireraient. Ils se trouvent donc souvent obligés de s'imposer des sacrifices ruineux et de vendre à tout prix pour pouvoir s'acquitter envers leurs créanciers européens. Cette année, non seulement le chiffre des importations a dépassé celui des années précédentes, mais la consommation, au lieu de s'accroître, a notablement diminué.

Cette dernière circonstance s'explique facilement. Les chaleurs ne se sont déclarées que très tard, et il en est résulté un temps d'arrêt marqué dans le commerce des marchandises sèches. Ensuite les spéculations de terres dans l'Ouest, à la fin de l'hiver, ont causé un énorme déplacement de capitaux. Les négociants, qui, comptant sur une vente rapide, avaient fait de fortes commandes en Europe, se sont trouvés dans le plus grand embarras, et ont compris trop tard la faute qu'ils avaient commise.

Il ne paraît pas cependant que leur imprudence doive avoir des suites très graves: ils ont éprouvé des pertes, mais en somme la situation commerciale n'en a pas été affectée au point d'amener une crise générale. Espérons que la leçon les rendra plus circonspects à l'avenir et leur inspirera cet esprit de sagesse, de réserve et de modération qui doit présider aux affaires comme à toutes autres choses. Il y a dans les opérations du commerce une limite qu'il ne faut pas dépasser, une limite au-delà de laquelle le spéculateur roule dans l'abîme: cette mesure est celle de la consommation; cette limite, celle du capital qui peut en tout temps s'échanger contre les produits importés.

Nous le répétons, les symptômes menaçants du premier trimestre de 1857 diminuent tous les jours de gravité. Les importations avaient dépassé de beaucoup les besoins de la consommation, et les commandes de l'intérieur ne s'étaient pas élevées au chiffre ordinaire. Tout le monde dans les Etats de l'Ouest achetait des terres, et les capitalistes des anciens Etats envoyaient aussi leur argent dans les territoires. On émigrait en même temps de l'Est dans le Nord Ouest. Ainsi absorbés par leurs combinaisons, les spéculateurs—et tous les citoyens l'étaient un peu—ne songeaient guère à acheter; agissant une rigoureuse économie en vue de leurs entreprises nouvelles, ils n'avaient d'autre souci que de réduire leurs dépenses afin d'avoir la libre disposition de leurs fonds.

La fièvre de la spéculation s'est néanmoins calmée, et beaucoup d'émigrans, désappointés dans leurs espérances de fortune, sont revenus dans les vieux Etats. Un certain nombre de capitalistes déçus de leur côté et n'ayant pas trouvé à acheter dans les territoires que des terres inférieures, éloignées des villes et des quartiers populeux, ont redemandé leurs fonds. Cette réaction a été favorable au commerce qui s'est hâté de profiter du retour de l'enfant prodigue.

Ce n'est pas tout, les récoltes que la persistance du froid avait compromises ont maintenant une belle apparence et donnent aux agriculteurs de légitimes espérances. Elles s'élèveront à une moyenne très satisfaisante et ajouteront aux ressources du pays. Les derniers mois de l'année seront sans doute propices, aux moissons, car les printemps froids et humides sont généralement suivis d'automnes tièdes et secs. Les craintes d'une mauvaise récolte se sont également dissipées en Europe, et il est certain aujourd'hui que la vigne et la pomme de terre donneront beaucoup moins souffert que de coutume. On a trouvé le moyen d'arrêter les progrès de l'oïdium et d'ici à deux ou trois ans les vins reprendront aussi abondants que par le passé dans l'Ancien Monde. Il va sans dire que l'Amérique profitera de cette abondance.

Les récoltes, avons-nous dit, ont partout une belle apparence; il y aura néanmoins sur plusieurs points un déchet marqué dans le rendement du blé, mais cette diminution sera compensée par le surcroît de production de l'avoine, des pommes de terre et du fourrage. Il ne faudrait pas maintenant que nos importateurs, encouragés par l'état de choses actuel, cherchassent à leurs illusions, exagérassent de nouveau leurs affaires. La situation s'est certainement améliorée depuis quelques mois, comme on vient de le voir, mais l'imprudence du commerce pourrait aisément l'aggraver de nouveau. Les ressources du pays lui permettront d'échapper à la crise, mais nous ne sommes pas assez forts pour affronter une seconde fois impunément les périls qui ont failli nous entraîner dans l'abîme.

Soyons prudens et gardons-nous d'encombrer le marché: la consommation ne s'élèvera pas, qu'on en soit persuadé, à la moyenne des années prospères. L'argent est rare et la gêne se fait sentir dans plusieurs branches d'industrie. Tant pis pour les fous que l'expérience n'aura pas rendus plus circonspects. Nous espérons seulement qu'ils seront en assez petit nombre pour que leurs désastres personnels ne réagissent pas sur la situation générale.

TEXAS.—Nos derniers journaux du Texas sont de jeudi.—Wm N Self a été tué le 12 juillet par son beau-frère John Cockrum, dans le comté de Freestone. Le meurtrier a été arrêté. Une famille de six personnes, domiciliée dans le comté de Bell, a péri au milieu de l'incendie qui a dévoré la maison qu'elle occupait.—James M. Ardrew, membre de la dernière législature, est mort subitement le 16 juillet dans le comté de San Augustine.—Le capitaine Henry Brite, un des habitans les plus respectables du comté de Bastrop, est tombé de cheval le 21 juillet et s'est rompu le cou. L'accident a eu lieu à un mille de Bastrop.—Le juge McLeod qui a pris une part active dans la guerre de l'indépendance texienne, est mort à San Antonio de Bejar le 21 du mois dernier.

L'AFFAIRE D'EMPOISONNEMENT A CINCINNATI.—Les journaux de Cincinnati nous apportent l'explication de l'empoisonnement dont nous avons rendu compte dans notre dernier numéro. Ce n'est pas un attentat prémédité comme on le croyait d'abord. Un Allemand, presque toujours ivre, vendait des pastilles empoisonnées pour tuer les rats et les insectes. Il avait dernièrement suivi plus que d'habitude, il se mit à répandre sa marchandise sur le pavé et plusieurs enfans qui n'en connaissaient pas la nature en mangèrent. Les résultats n'en ont pas été aussi affligeants, et il y a au moins quelque consolation à savoir qu'il n'y a pas eu de crime.

... PAR LE ... sait qu'il existe dans plusieurs comtés de l'Iowa des comités de vigilance qui, se substituant aux autorités constituées, arrêtent les malfaiteurs, les jugent et les pendent. Un jeune homme nommé ... faisait partie d'un de ces comités, et il eut un récemment à voter sur le châtiment à infliger à deux voleurs de chevaux. Il se prononça pour la majorité pour la peine de mort. Les voleurs furent pendus et le jeune homme ... chez lui ... L'excellente femme ... qu'il avait commis une action qui ... que sa mère n'avait le droit d'attenter à la vie de ses semblables, en dehors des formes prescrites par la loi, et qu'il devait demander pardon à Dieu de sa faute. Cette leçon donnée d'une voix douce et triste fit une impression profonde sur ... Il s'en alla dans le champ pour labourer, mais poursuivi par le remords, il détacha les traits des chevaux et s'en servit pour se pendre à un arbre voisin.

Dépêches Télégraphiques

SUITE DES NOUVELLES PAR L'EUROPA.

Télégraphe Transatlantique.

La frégate à vapeur anglaise Agamemnon a pris à son bord la moitié du câble destiné à établir un télégraphe sous-marin entre l'Angleterre et l'Amérique. La frégate américaine Niagara a déjà enroulé dans sa cale presque la totalité de la moitié.

Mort de Béranger.

L'illustre Béranger, le poète populaire de la France, a succombé à la maladie dont il était atteint.

Différend hispano-mexicain.

Señor Lafragua, ministre du Mexique, et señor Pidal, ministre des affaires étrangères d'Espagne, ont eu une entrevue au sujet de la question mexicaine, mais ils ne sont point parvenus à s'entendre.

Nouvelles commerciales.

Liverpool.—La farine a baissé de 1 sh. Western Canal, 30 à 31 sh; Ohio, 31 à 32 sh 6 d. Le blé a éprouvé une baisse de 3 d, et de 2 d pour les ... circulaires. Blé rouge, 6 sh 3 d à ...; blé blanc, ... Maïs jaune, 39 sh à 39 sh 6 d; maïs blanc, 40 à 42 sh.

Les provisions sont calmes. Bœuf bas à 140 sh. Jambons languissans.

On écrit des districts agricoles de l'Angleterre que les moissons sont magnifiques.

Londres, 18 juillet.—Consolidés au comptant, 91 3/4 à 91 7/8.

Terres des Indiens au Kansas.

Washington, 30 juillet.—On écrit que la vente de la portion occidentale de la section de terres des Delawares au Kansas produira $500,000. La tribu des Ottawas a conclu un traité par lequel ils s'engagent à se diviser également entre eux les terres qui leur appartiennent, et à se faire reconnaître plus tard comme citoyens.

MARYLAND.—Nous avons dit que les Know-Nothings du Maryland avaient désigné M. Hicks comme leur candidat pour la place de gouverneur: ils ont complété leur ticket en nommant M. Wm H. Purnell pour la place de contrôleur, M. D. H. McPhail pour la place de commissaire de la loterie d'Etat, et M. W. L. Seabrook pour celle de commissaire du bureau des terres.

BIENS IMPOSABLES A NEW-YORK.—Voici comment sont évalués sur le tableau des commissaires de l'impôt, pour les années 1856 et 1857, les biens meubles et immeubles sujets à l'impôt dans la ville de New-York: 1856 — immeubles, $340,971,068; meubles, $173,767,781. 1857—immeubles, $352,968,263; meubles, $162,314,749. De 1856 à 1857 l'augmentation de valeur des immeubles a été de $11,996,705, et la diminution de valeur des biens meubles, de $4,531,032. Le total imposable en 1856 s'est élevé à $513,737,779, et en 1857 à $521,182,952. Augmentation, $7,445,474.

LE SPIRITUALISME.—L'éditeur de cette revue a eu l'obligeance de nous remettre hier le septième numéro. La livraison est en vente à la librairie de G. Coppens & Cie, rue de Chartres, 56, et chez M. Jos Barthet, rue Conti, 121. Elle se compose, comme les précédentes, de communications reçues par les médiums et de quelques réflexions de l'éditeur; nous y trouvons en outre une charte étude sur un livre qui paraît avoir fait grand bruit en Europe, que nous avons lu nous-même avec un vif intérêt et qui est intitulé: *Le livre des Esprits*.

"Dans l'introduction, qui est savamment écrite, dit le *Spiritualiste*, l'auteur a su faire justice de toutes les objections que le spiritualisme moderne a soulevées. Il a d'ailleurs conclu absolument comme nous; voici en quels termes: "Il est incontestable que nous trouvons dans l'enseignement des esprits supérieurs les préceptes d'une morale qui n'est autre que le développement et l'explication de celle du Christ."

C'est une preuve bien suffisante en faveur de notre cause que cette uniformité de vues dans les révélations faites en tant d'endroits divers à la fois, et par des moyens si différens et si divers! Si l'on considère que nous n'avons encore que l'expérience d'un très petit nombre d'années, et si l'on tient compte des préjugés si variés et si profondément enracinés contre lesquels les esprits ont à lutter, même de la part des médiums, on s'étonnera qu'il n'y ait pas, dans le spiritualisme moderne, au moins autant de sectes que l'on en compte dans le christianisme qui date de tant de siècles.

Relativement aux maladies, les esprits ont également dit à Paris ce qu'ils ont écrit chez nous et ailleurs; l'auteur le résume ainsi: "La connaissance que les esprits supérieurs ont des lois de la nature, leur permet de donner d'utiles conseils sur la santé, et de fournir, sur la cause des maladies et sur les moyens de guérison, des indications qui laissent bien loin en arrière la science humaine."

Nous recommandons très instamment la lecture de cet ouvrage (*Le livre des Esprits*) c'est un des meilleurs livres, écrit avec pureté, méthode et concision. Il ne se vend que 3 francs, à Paris; mais il vaut mieux que son prix d'or. Un homme dont l'opinion peut faire autorité en a porté ce jugement que voici:

"C'est le livre le plus intéressant et le plus instructif que j'aie jamais lu; il est impossible qu'il n'ait pas un grand retentissement; toutes les grandes questions de métaphysique et de morale y sont élucidées de la manière la plus satisfaisante; tous les grands problèmes y sont résolus, même ceux que les plus illustres philosophes n'ont pu résoudre: c'est le livre de vie; c'est le guide de l'humanité."

CHRONIQUE LOCALE.

COUR DU RECORDER STITH.—Presque toutes les affaires qui devaient être appelées hier ont été renvoyées à un autre jour à cause de l'absence du recorder Stith que remplaçait l'alderman Harrison. Une foule nombreuse était venue assister à l'interrogatoire de Michael Bowen, accusé de meurtre.

Samuel Gay, accusé d'avoir assailli et terrassé Mette Nova Drahan, à l'encoignure Poydras et St Charles, subira un interrogatoire le 12 du courant.

J. Graham, que le garçon de la rue Tchoupitoulas accusait de lui avoir lancé un verre à la tête, a été condamné à dix piastres d'amende.

COUR DU RECORDER FABRE.—C. Rolland, accusé d'avoir menacé H. Mougeot, a dû fournir un cautionnement de $300 pour répondre de sa bonne conduite.

Alexandre Thomasson a été condamné à cinq piastres d'amende pour avoir assailli Désiré Rivaux, rue Royale.

Jean et Manuel Zamorale, h. c. l., ont été envoyés devant la Première Cour de District pour avoir gravement insulté M. A. Delaroche—Cautionnement de $300.

F. Rock, encoigneure Bourbon et Ste Anne, a été condamné à une amende de vingt-cinq piastres pour violation des ordonnances.

Jenny Smith restera en prison en attendant qu'elle réponde à l'accusation de vol au préjudice de Jean Guillery, au Californian House, rue Gallatin.

COUR DU RECORDER SOLOMON.—Le recorder a ordonné, hier, l'arrestation de Mandeville Kouts qu'un affidavit accuse d'avoir fait feu sur C. Wiefel, le 30 du mois dernier, au coin des rues Morales et Urquhart.

Un autre mandat a été lancé contre F. Knaune, accusé d'avoir imité la signature de Philip Stein sur un ordre à l'aide duquel il a obtenu des haches et une paire de bottes appartenant au plaignant.

John Sullivan, que James Clark accuse de l'avoir battu, a été condamné à une amende de dix piastres. Le tribunal a exigé en outre un cautionnement de $300 pour répondre de sa bonne conduite.

Le tribunal a ordonné d'arrêter André Clavier que la femme Gertrude accuse de l'avoir insultée.

Bernard Zey, encoigneure Moreau et Port, a fourni un cautionnement de $300 pour répondre de sa comparution. Il est accusé d'avoir violemment assailli Thomas Bosch qui était entré dans un magasin de comestibles pour présenter un compte.

H. Rattenbach a dû acquitter une amende de cinq piastres pour ne s'être pas présenté en Cour comme témoin après avoir accusé H. Miller de l'avoir assailli à main armée.

COUPS DE POIGNARD.—John Murphy a été poignardé, hier, entre quatre et cinq heures de l'après-midi, dans une maison de la rue Julia, près l'encoignure Tchoupitoulas, par John Ryan, cordonnier. Ils habitaient la même maison. Ryan maltraitait habituellement sa femme; il la frappait, hier encore, quand Murphy, qui est ami de la famille, entra et essaya de les séparer. Ryan courut immédiatement à son banc, se saisit d'un couteau et s'avança sur Murphy; celui-ci prit la fuite et se précipita dans sa chambre dont il ferma la porte. Ryan enfonça la porte, et, s'élançant sur Murphy, le frappa quatre ou cinq fois. Murphy se réfugia dans le café de Burke où il dit que Ryan l'avait blessé. On le transporta immédiatement à l'hôpital de Charité. Deux des blessures qu'il a reçues sont très graves. Le capitaine Mazerat se rendit chez Ryan; celui-ci s'enferma dans sa chambre et s'écria qu'il tuerait le premier qui s'approcherait de lui; Michael Lynch, officier de douane, ... et sous prétexte de serrer la main à Murphy, le retint tandis que des agens passaient par une autre porte et l'arrêtaient.

ENQUETES.—Le Coroner a pratiqué, hier, à l'Hôpital de Charité, la levée du corps de Malthilda Jenkins, Irlandaise, âgée de 19 ans. Verdict: gastrite aiguë.

DELIRIUM TREMENS.—Risley McFall, âgé de 29 ans, est mort, hier, à l'Hôpital de Charité, du delirium tremens. Il venait depuis longtemps et, avant d'être transporté à l'Hôpital, il avait porté un coup de poignard.

HOPITAL DE CHARITE.—Voici le rapport de l'Hôpital de Charité pour la semaine expirée hier, 31 juillet, à 6 heures du soir:

Admis	155
Renvoyés guéris	137
Morts	18
En traitement	386

COURRIER DU PALAIS.

La Lettre au bon Dieu.

Paris, juillet.

Demain mardi, deux éditeurs de musique, MM. Léon Escudier et Brandus, se rencontreront dans le champ-clos de la première chambre du tribunal civil. Ils arboreront chacun la même bannière de combat, et, inscrite sur cette bannière, flotte la même devise: *La Lettre au bon Dieu*, romance. MM. Frédéric de Courcy et Henri Potier ont composé l'une de ces romances; MM. Cabaret-Dupaty et Géraldy ont composé l'autre.

Tel est le début que Me Léon Jacquemart chargé d'entamer contre M. Louis Mougeler, auteur de l'ouvrage si aimé et si complet: *Des brevets d'invention et de la contrefaçon*.

Avant d'être romance, cette *Lettre au bon Dieu* a commencé par être opéra-comique, et, avant d'être opéra-comique, était une bien naïve et bien touchante aventure.

Une jeune fille charmante et d'une candeur qui se sentait d'une vraisemblable par l'excellente raison qu'elle était vraie, une jeune fille se livrait avec ardeur à tous les rudimens épineux dont se hérisse l'instruction la plus modeste. Elle formait le tout de leçons de musique, car elle se sentait entraînée vers une carrière harmonique qui chantait en elle par une vocation qui la dominait. Absorbée par ses études et par son rêve, la pauvre enfant ne s'apercevait guère que le léger fardeau de son éducation, était trop lourd pour le budget de sa mère, son unique soutien.

L'enfance est si opulente d'espoir, l'avenir lui rit avec de si riches promesses, que la misère n'est jamais que la pauvreté qui rit de Béranger. Jeanne ne s'apercevait donc pas de la gêne qui l'entourait, et elle ne connut bien le dénûment de sa famille que le jour où sa mère, la prenant à part, lui dit, les larmes dans les yeux: "Ma pauvre petite, je voudrais te cacher encore, mais je ne puis aller plus loin; j'ai épuisé toutes mes ressources pour te donner du pain; mais aujourd'hui je suis à bout d'expédiens. Voilà ma dernière pièce de cinq francs, et, celle-là dépensée, je ne sais plus à quelle porte aller frapper pour te nourrir. Qu'allons-nous devenir, mon Dieu?"

L'enfant écouta tristement cette confidence; mais bientôt, reprenant sa gaîté, elle sauta au cou de sa mère, essuya ses larmes sous des baisers, et lui dit avec le plus naïf des sourires:

—Ne te chagrine pas, ainsi, bonne mère; va! tout n'est pas perdu. Tu m'as dit bien des fois que Dieu n'abandonne jamais les malheureux. Tu as ajouté qu'il aime par-dessus tout les prières des enfans. Cela suffit; je compte sur lui. J'ai une bonne idée; va, laisse-moi faire!

La mère attristée embrassa l'ange qui la consolait ainsi, et puis ne pensa plus à cette parole.

Mais l'enfant s'approche de sa petite table, choisit la plus belle feuille de papier qu'elle pût découvrir, puis, de sa meilleure plume et de sa plus jolie écriture, elle remplit une belle page qu'elle plie ensuite en forme de lettre. C'était une lettre, en effet, dans laquelle la jeune musicienne exposait à son correspondant la position de la bonne mère et la détresse de la famille.

La lettre écrite, elle la plia, la cacheta et la couvrit de cette suscription en forme d'adresse:

"*A Monsieur,*
"*Monsieur le Bon Dieu,*
"*Au Ciel de Paris.*"

C'est ravissant! que l'imagination imite donc, même de loin, ce naturel enfantin, cette native et tendre inspiration d'une jeune âme!

La pauvre petite a compris que le ciel de la province, ce ciel monotone de l'agriculteur et de l'exil, n'est pas le ciel du bon Dieu, de son bon Dieu à elle; ce ciel de la poésie et de l'art, ce ciel qu'elle entrevoit dans le mirage de son aspiration, dans les éblouissements de ses rêves. Ce ciel, enfin, qu'habite le bon Dieu, c'est le ciel de Paris, et c'est vers ce septième ciel qu'elle envoie sa lettre.

Mais comment la faire parvenir? Va-t-elle la jeter dans ces boîtes profanes où plonge la main malpropre du premier facteur venu?

Certainement non. Elle a eu trop de délicatesse dans la pensée pour qu'elle n'en mette pas un peu dans le moyen. La logique de l'ingénuité devait la conduire au plus gracieux des expédiens.

Ce cœur à peine ouvert à la religion et à la prière a deviné cette admirable parole inscrite sur un asile de la Charité: "Qui donne aux pauvres prête à Dieu." Or, si l'on prête à Dieu, il faut que le Seigneur se trouve là tout prêt pour recevoir le prêt des bonnes âmes. Le Bon Dieu surveille donc le tronc des pauvres. Quelle idée! Mais voilà une excellente boîte aux lettres pour les missives qu'on adresse au Ciel. Les anges sont les facteurs de cette poste pieuse.

C'est donc dans le tronc des pauvres que la petite fille glissera sa *lettre au Bon Dieu*.

Car, pour l'envoyer, comment faire?
Aussi, j'allai la confier
A cette boîte hospitalière
Qui fait pendant au bénitier.

Mais le curé veillait dans un coin de l'église, et la romance ajoute qu'après avoir pris la correspondance du Bon Dieu pour une vocation, il connut la détresse et le ravissement de la sage lettre, qui n'était pas pour lui, et le lendemain envoya à la pauvre famille des subsides de toutes natures avec cette simple explication en une ligne: "C'est la réponse du Bon Dieu." Combien il est fâcheux que ce qui soit là que le dénouement du romance et que la vérité présente un tout autre récit.

Vers 1842, une personne très honorable qui s'intéressait à la jeune musicienne, et voulait lui ouvrir les portes du Conservatoire, écrivit pour cela à M. Frédéric de Courcy une lettre qui contenait cette simple histoire, en terminant ainsi: "La jeune fille espère que sa lettre est parvenue au bon Dieu; mais elle est surprise de n'avoir pas encore reçu de réponse."

Quoi qu'il en soit, M. de Courcy fut gagné par cette narration. Quelle meilleure recommandation auprès de toute âme honnête que cet adorable récit. M. Aubert fut conquis à son tour, et la correspondante du bon Dieu fut admise au Conservatoire, remporta des prix, et il est temps de dire, enfin, qu'elle compte aujourd'hui parmi les artistes les plus recommandées dans le bruyant royaume des pianos.

M. de Courcy ne s'arrêta pas en si beau chemin, et il prit avant sur le piano l'autour de la lettre, il songea à placer la lettre elle-même. Il y trouva la donnée d'un opéra-comique, et il fit partager son opinion par M. Eugène Scribe. C'est dire que bientôt après la pièce fut sur pied: M. Duprez en composa la musique.

C'est d'après cet opéra et cette aventure que M. Cabaret-Dupaty a écrit les paroles et M. Géraldy la musique de la romance que revendiquent aujourd'hui MM. Frédéric de Courcy et Henry Potier, en réclamation leur réclamation d'une demande de trois mille francs de dommages-intérêts.

Ils ont fait à leur tour une romance sur le même sujet, romance qui n'a paru qu'après la contrefaçon. C'est justement la l'originalité et la physionomie particulière de cette charmante affaire.

Les procès littéraires ne chôment pas, surtout les procès en contrefaçon. Deux sont annoncés pour la semaine prochaine; mais comme nous espérons qu'une transaction les arrêtera en chemin, nous nous abstiendrons de les désigner avec plus de détails.

La louange est vraiment une denrée si rare, par le temps qui court l'esprit de dénigrement tient si bien la campagne, toute la critique, que nous ne comprenons guère que l'épiderme de nos contemporains soit encore si sensible. Notre siècle devient plus que jamais engouffré de défiance et l'endroit de la diffamation, et nous connaissons bien des gens qui crient avant et même sans qu'on les écorche.

Par contre, il en est qui poussent la philosophie ou le stoïcisme jusqu'à des limites inconnues à l'Evangile lui-même.

Pourquoi, diable, la satire ne s'en tient elle pas à ses invulnérables?

Un de nos confrères aborde un ami avec cet air consterné dont on entoure une mauvaise nouvelle qu'on grille de communiquer à qui de droit.

—Mon cher, lui dit-il, je viens de lire un article abominable dans lequel tu es vilipendé de la plus outrageuse manière.

—Vraiment! s'écrie la victime en se frottant les mains; on parle de moi? et dans quel journal?

—Oh! dans un journal fort insolent; l'*Echo de l'estaminet*.

—Tiens! tiens! mais c'est un journal fort spirituel et très répandu. Je le lis quelquefois. Conte-moi un peu ça! Voyons, que dit-il de moi?

—Oh! par ma foi, je me garderai bien de te le répéter. Tu le liras si tu veux.

—Non! dis-le-moi tout de suite: ça me fera plaisir.

—Je te réponds bien que non, par amitié.

—Va toujours.

—Tu le veux absolument?

—Je t'en prie en grâce. Que diable peut-on dire de moi?

—Eh bien! on dit que tu es un idiot.

—Oh! les farceurs! ils n'en font jamais d'autres. Et après, mon ami?

—Comment? c'est ainsi que tu le prends? mais tu ne l'as pas entendu?

—Pourquoi pas? Je ne vois pas jusqu'ici qu'il y ait lieu de se fâcher. La belle affaire! Je suis un idiot! Voilà bien de quoi mettre le feu aux quatre coins de Paris!

—Mais ce n'est pas tout.

—Eh! je le pense bien, que diable! Qu'y a-t-il encore?

—Il y a, puisqu'il faut tout te dire, que le même journal se permet de raconter que ta femme...

—Je comprends: c'est très drôle, et après?

—Comment! et après?

—Oui, et après?

—Eh bien! après, on dit que tu es un voleur.

—Un voleur!... Et c'est tout?

—Comment! c'est tout.... Est-ce que cela ne te suffit pas?

—Pardon; mais tu parlais d'un article abominable.

—Mais je crois que cet article-là....

—Erreur, cher ami. S'il n'y a pas autre chose, c'est de la critique.

—De la critique?

—Tout simplement. Et comme je suis un homme public, je dois savoir la supporter. N'est pas critiqué qui veut, cher ami.... Je vais acheter le numéro pour le faire lire à ma femme, ça l'amusera.

Ce qui nous amusera peut-être nous-même, c'est l'historiette locale qui nous arrive en droite ligne d'un correspondant de Belgique.

Une jeune fille ayant, cette ampleur de formes et cette variété de couleur qu'affectionnait la palette de Rubens, comparaît devant la police correctionnelle sous la prévention de mendicité et de vagabondage.

—Comment! s'écrie M. le président scandalisé, mendier à votre âge, à dix-huit ans, forte comme vous l'êtes et resplendissante de santé, vous ne souginez pas? Que diable, on travaille.

—Mais, monsieur le président, répond la prévenue en baissant les yeux, je ne trouve rien à faire.

—Rien à faire, c'est le refrain de tous les fainéans. Vous ne trouvez rien parce que vous ne cherchez pas. On cherche, on s'industrie.

—Mais, monsieur le président, je n'ai pas d'état.

—Pas d'état! Ça dépend de vous; et il y en a beaucoup qui vous conviendraient. Je vais vous en indiquer un; moi, qui pourrait vous aller. Faites vous nourrice!

FIRMIN THOMAS,
Avocat à la cour impériale.

TABLEAU GEOGRAPHIQUE.—La science est vaste, et, pour la populariser, on a imaginé une foule de combinaisons plus ou moins ingénieuses. L'une des plus curieuses est celle que nous trouvons, par un ... plus ... dans un ... aux Jardins ... au premier coup d'œil ... la superficie ... des forces de terre et de mer ... tous les pays du globe.

... une vaste ... le monde ... les plus ... et celle ... de ... de guerre, de commerce, de marine ... et ... ses ... pourra se faire une idée du tableau ... ment pittoresque de M. Desjardins. Les pilastres, divisés en petits carrés représentant chacun 100,000 habitans, sont, parconséquent ...

FEUILLETON.

LES RUINES DE PARIS.

VI.—(Suite)

Nous avons dit qu'on commençait à la démolir lorsque René y arriva.

Déjà la plupart des portes et des croisées étaient dégarnies de leurs boiseries et de leurs ferrures. Des matériaux de toute sorte jonchaient le pavé, autour des maisons s'élevaient de hautes clôtures, gardées par un invalide.

Ce que René cherchait tout de suite du regard, ce fut la maison la plus haute, car l'écrit du duc de Fontenay indiquait un sixième étage.

Après un examen attentif, il finit par s'arrêter à une sorte de belvédère couronnant une maison étroite, barbouillée du haut en bas par des enseignes de dentistes, de tailleurs et d'acheteurs de reconnaissances du mont-de-piété. Ces enseignes successives ne lui avaient pas enlevé son caractère lugubre; c'était bien une véritable cachette d'émigré; porte bâtarde, escalier noir comme un four, fenêtres alongées.

René dit:—Ce doit être là.

Fiévreux comme un joueur à son coup décisif, il dressa sur le champ son plan d'opération.

La palissade était facile à franchir pendant la nuit; et tout faisait supposer que, la maison étant déserte, on pourrait sans obstacle parvenir jusqu'au sixième étage. La une simple inspection du mur devait confirmer ou détruire ses espérances; en frappant l'endroit du briquetage, il obtiendrait un son du moindre vide.

Malgré l'abondance et la succession rapide de ses pensées, la nuit lui parut lente à venir. Il passa le temps qui l'en séparait à rôder aux alentours de la rue et à en étudier les aboutissans.

L'instant arriva enfin où, de tous les côtés, s'élancèrent les ombres pour étouffer le jour mourant. Courte fut la lutte. Les feux du Palais-Royal s'allumèrent, mais la rue du Musée resta obscure. Le cas du Musée resta muette.

Seul, l'invalide de garde troublait par intervalles le silence, en toussant et en marchant.

René avait choisi son point d'escalade hors de la portée de ses regards.

Il se hissait déjà sur un tas de grosses pierres, lorsque, en levant les yeux pour la millième fois sur la fenêtre du sixième étage, il crut y apercevoir une pâle lumière semblable à celle que produirait une lueur tourmentée par un souffle d'incendie.

Cette découverte l'inquiéta vivement.

Il examina longtemps cette lueur vacillante, qui, peu à peu, s'éteignit tout à fait.

Ses conjectures l'amenèrent à penser qu'elle provenait d'un reflet d'éclairage lointain, balancé par le vent.

Ses pieds et ses mains firent tant, qu'il fut bientôt passé par dessus le rempart de planches, sans éveiller l'attention de l'invalide.

Ensuite, plié en deux, il essaya de s'orienter à travers les débris épars sur le sol. Tantôt il s'embarrassait les pieds dans une espagnolette, tantôt il se heurtait à un escalier en colimaçon.

Il arriva enfin, en tâtonnant, à la porte de la maison convoitée.

Une fois là, il ne s'arrêta point à considérer ce qu'il pouvait y avoir d'excentrique dans cette conduite, surtout pour un membre de l'ordre des avocats. Il s'engagea résolument, quoique avec précaution, dans l'escalier. L'obscurité était complète. A chaque étage, des portes ouvertes provoquaient le rayonnement de la lune. Plus il montait, plus il ralentissait sa marche. Il se coula jusqu'au sixième. Mais là, il y avait quelqu'un, car il entendit les souliers d'une femme sur le carreau, et même il distingua le grésillement d'une friture dans la poêle.

Effaré, René de Verdières retint son haleine.

Pourquoi n'y avait-il aucune lumière dans ce grenier où l'on faisait cuisine? Quelle cause y avait retenu des habitants?

Ses réflexions furent interrompues par un bruit de pas formidable.

Un homme montait l'escalier.

Ce devait être un habitué de la maison, car, malgré les ténèbres, il enjambait trois par trois.

—Où est-il?

Impossible à René de songer à redescendre; d'ailleurs, il n'en avait pas le désir. Cloué par la curiosité, et résolu à tout, il voulut connaître le mot de cette énigme. Cet homme était sans doute un des hôtes mystérieux du sixième étage.

René se blottit au fond d'un corridor mansardé.

Presque aussitôt, il sentit passer une masse auprès de lui, et deux coups retentirent sur la porte du belvédère, qui s'ouvrit.

—Apporte-nous de la chandelle, Magloire? demanda une femme.

C'était la voix dolente de Colomba.

—Mon agneau, je l'ai oubliée à dessein, répondit le comte de Plouguiriel.

Et la porte se referma.

Nonobstant, et par suite du mauvais état des boiseries, la conversation de ce couple continua d'arriver jusqu'à René.

—Il ne faut pas qu'on nous voie de la lumière, reprit le comte, je te l'expliquerai tout-à-l'heure.

—Tous ces mystères m'inquiètent, Magloire; qu'y a-t-il de changé depuis hier?

—Rien, je t'assure, ma Colomba.

—Ne sommes-nous pas chez nous? N'avons-nous plus le droit de rester ici? demanda-t-elle.

—Tu sais combien les questions de droit me sont peu familières; cesse donc de m'embarrasser.

—Comment allons-nous vivre?

—Vivons, mais vivons sans chandelles.

—Sans chandelles!

—Vois, murmura le comte, comme la nuit est limpide et comme le firmament est parsemé d'étoiles. De quel front oserais-tu insulter à la majesté de ce spectacle, en opposant ne misérable flambeau à l'astre vaporeux des airs?

—Magloire, tu me trompes encore.

—Moi!

—Tu me caches ce qui se passe dans le quartier.

—Que veux-tu dire, Colomba?

—Je sais qu'on abat notre rue.

—Abattre notre rue! s'écria-t-il avec une feinte surprise; quoi! la bande noire porterait sa pioche odieuse jusque dans ce berceau du vieux Paris! Abattre la rue Froid-Manteau, autrefois Froid-Mantel, détruire nos traditions, disperser nos souvenirs, renverser à ce côté si pittoresque du moyen-âge! Oh! Colomba, sois bien sûre qu'on y-regardera à deux fois avant de commettre un tel forfait archéologique!

—Le forfait est pourtant commencé d'aujourd'hui, ajouta-t-elle.

—C'est impossible!

—Toute la journée, j'ai entendu le travail des démolisseurs.

—Tu as mal entendu, ma Colombe; ce sont des réparations que j'ai sollicitées de l'administration supérieure.

—Mais cette barrière qu'on a élevée devant notre maison?

—Cela signifie que l'autorité nous protège contre nos créanciers. Ils se permettaient des visites trop fréquentes maintenant, il leur est interdit d'arriver jusqu'à nous.

—Magloire, parle sérieusement. Tous les locataires ont quitté la maison ce matin; la rue est bien décidément condamnée, n'est-ce pas?

Le comte de Plouguiriel hésita un moment.

—Eh bien! oui, puisque tu tiens à le savoir. Je t'avais défendu pourtant d'ouvrir les fenêtres....

—C'est vrai.

—Et même de regarder à travers les vitres; tu sais combien je suis jaloux! j'ai du sang d'Espagnol.

—Je n'ai pu résister au désir de connaître la vérité; qu'allons-nous faire, grand Dieu? dit Colomba.

—Ne te lamente pas ainsi; les événemens t'arrivent à travers un prisme désastreux. Je te parle de ma dire et que notre position est superbe: nous étions tourmentés par des créanciers; le génie civil a établi des fortifications qui rendent notre demeure inaccessible à ces canailles de petite ... Ils nous supposent partis; ils nous ... ne viendront point ici. Ma sûreté ... paradis terrestre, j'ai fait moi aussi ... subordonné.

—Comment cela? demanda Colomba avec découragement.

—Il me croit l'adjudicataire général des démolitions.

—Oh! tu n'as pas ...

—Il sera toujours temps de te détromper ... attendant, je crains qu'on ne nous montrât pas trop ... pas une lumière ... cette chambre, ou, mieux ... pas du tout ... fenêtres ... Nous comptons, nos ... dernier moment, à l'heure où les ... viendront faire disparaître l'appui ... démolisseurs.

—Et alors?

—Alors, ma Colombe, ne crois pas que nous soyons déshérités ... plus des propriétaires de la rue ... trouvée pour que je lui prisse un ... dans notre maison.

—Pauvre Magloire! dit-elle toujours illusion.

—Pauvre Colombe! il ... que je suis l'inventeur du ... elle a voulu ... deux francs cinquante centimes. C'est une idée ... je pourrais placer pour mille écus.

—Pardonne-moi, j'ai tort de me plaindre; mais que veux-tu? dans l'âge de cinq ans, j'ai toujours eu peur de mourir de faim.

—Mais il s'écria le comte; je te promets un hôtel et des chevaux l'année prochaine; un landau, un jeune laquais en longue redingote ... marche ... le marche-pied de la voiture .... Mais as-tu fait frire quelque chose?

—Quelques goujons.

—Passons donc dans la salle à manger, car mon appétit commence à élever la voix.

Un cliquetis de fourchettes succéda à ces paroles.

[*A continuer.*] CHARLES MONSELET.

DYSPEPSIE.—Il y a peu de personnes qui n'éprouvent quelquefois l'effet désagréable d'une indigestion passagère, telle qu'un poids à l'estomac, un mauvais goût à la bouche, une amertume à la bouche, des nausées, la migraine, etc. etc. Ce sont des avant-coureurs de la dyspepsie dont on devrait toujours arrêter le progrès à l'aide des AMERS d'HOSTETTER, remède infaillible. Des milliers de personnes qui en ont fait l'essai donnent le même témoignage. On trouvera les AMERS d'HOSTETTER chez les principaux marchands et apothicaires.

A vendre par J. WRIGHT & Co, ... rue de Chartres.

Guérison remarquable ... des médecins.

Russellville, ... 10 janvier 1856.

Au Dr C. M. Jackson.

Mon cher Docteur—Vous vous ... [illegible] ...

Tout à vous, EDWARD & BROWN.

... AMERICAN Aromatic Bitter Cordial ... [illegible] ...

Pour ... LEOPOLD BUJAC, rue Vieille Levée, No ..., entre Douane et Bienville.

ATTENTION.

[illegible]

Avis de dividende. Banque d'Etat de la Louisiane.

Samedi 1er août 1857.

AVIS est donné aux actionnaires de cette banque ... dividende ... payable à partir de lundi, 10 du courant.

1 août—1m. RICHARD RELF, caissier.

Dissolution de Société.

LA société existant sous la raison de O. TALAMON & Co. est dissoute ... par consentement mutuel. Nouvelle-Orléans, 1er août 1857.

p. proc. O. TALAMON. ... p. proc. A. BARRIERE, ...

Formation de Société.

LES soussignés ont formé ... sous la raison de A. TALAMON & Co. ...

Nouvelle-Orléans, 1er août 1857.

p. proc. O. TALAMON, ... p. proc. A. BARRIERE, ...

Dissolution de Société.

LA société ... de THOS. J. MARTIN, DANIEL COBB, JNO DOLHONDE ...

Nouvelle Orléans, 1er août 1857.

Avis de société.

LES soussignés ont formé ... une société pour les affaires de commerce et de commission en général, sous les noms de MARTIN, COBB & Co, Nlle-Orléans. COBB, MARTIN & Co, New York.

THOS J. MARTIN, Louisville, Ky. DANIEL COBB, New York. Nouvelle-Orléans, 1er août 1857. JNO. D. COBB. JNO. DOLHONDE, Nlle Orléans.

Matériaux de construction, BRIQUES, BOIS DE CHAUFFAGE, &c. &c.

J. DEMOUELLE, marchand au Vieux Bassin, à entre Toulouse et Franklin, tient constamment un assortiment de matériaux de construction ... chaux, sable blanc et jaune, ciment et plâtre de Paris ... lattes et merrains. Aussi, un assortiment de briques à feu, anglaises, françaises et américaines ...

Avis aux Dames.

LAIT ANTÉPHÉLIQUE.

10,000 flacons arrivés à la Nlle-Orléans.

LE LAIT ANTÉPHÉLIQUE ... [illegible] ...

Principal dépôt à la Nouvelle-Orléans chez F. P. Bourlière, encoignure Bienville et St Louis ... rue Royale, 148.

GUANO.—150 tonneaux guano du Mexique ... ALFRED KEARNY, No 20 rue des Magasins.

EN débarquement du ... de Bordeaux: [illegible] W. F. VERNINE & ... No 7 rue Tchoupitoulas.

EN MAGASIN ... [illegible] ... E. JANNERS, ... rue des Magasins.

A LOUER.

Un grand ... à louer ... C. B. GRAHAM, No 98 rue Gravier. 31 juil—6.

Avis.

LE soussigné a l'honneur d'annoncer à ses amis et au public ... JOHN DARBON.

Southern Institute.

140, rue St Louis.

M. E. DRURIER, principal de cette institution, a l'honneur d'annoncer aux parents des élèves ... La rentrée des classes pour la nouvelle année scolaire (1857-58) aura donc lieu le lundi, 17 août 1857.

WAGENER & CO.

Fabricants de Bagnières et ... No 30, Commercial Place.

A NNONCENT ... [illegible] ...

Nlle Orléans, 26 juillet 1857.

REÇU de New-York par le navire ... 2000 rames papier pour enveloppes ...

REÇU par le navire Bomberg, du Havre—... [illegible]

GENIEVRE de Hollande ... PERAU & COUTURIE.

KIRSCH—40 caisses ... PERAU & COUTURIE.

CHATEAU GISCOURS—100 caisses ...

HUILE d'olives, sardines ... GRATIAA, COMMAGERE & Co, No 20, rue de la Douane.

CIGARES—30,000 cigares de la Havane ... brick Tallulah ... 14 mai.

SOUS les clés de la Douane ... PAUL JOSEPH DELA & Co. 27 juil.

EN débarquement ... [illegible] ...

MOUTARDE—... [illegible] ...

VANILLE ... [illegible] ...

VIN ... [illegible] ...

A VENDRE. ... [illegible] ...

Saltsapareille.

Nouvelle Ibérie, 20 juillet 1857.

Au Dr E. Mount.

Mon cher docteur,

[illegible]

F. RENAUD.

EAUX GAZEUSES

de Salsepareille

ANDROTIVES ET PURGATIVES.

Approuvées par la Faculté Royale de Médecine ... [illegible]

55 PIASTRES.

... [illegible] ...

Banque de la Louisiane.

Nouvelle-Orléans, 27 juillet 1857.

UN dividende ... [illegible] ...

12 CAISSES ... BERNARD TURPIN, ... Vieille Levée.

2000 ... [illegible] ...

MEL—a ... LABORDE & DUROCHER, No 60, rue Nouvelle Levée.

CHARTREUSE ... [illegible] ...

CHAMPAGNE ... [illegible] ...

6 CAISSES, à vendre par BERNARD TURPIN.

5 ... [illegible] ...

300 BARRIQUES vin de Bourgogne ...

150 ... [illegible] ...

REÇU par le navire ... [illegible] ...

CHAMPAGNE ... JOSEPH LANDER & Co.

HUILE ... [illegible] ...

WHISKY ... JOSEPH LANDER & Co.

NOUVELLE ROUTE

Aux Sources de la Virginie,

Et à toutes les points à l'Est et au Nord,

Par la voie du Chemin de fer de Memphis et de Charleston.

... [illegible] ...

Sur embranchement Nord et Est de

l'ADAMS EXPRESS COMPANY

... LAVALETTE, SHIELDS & Co. ... JOHN E. HYDE & Co. ... rue Poydras, Nlle-Orléans.

... LIGNE DES ... VAPEURS ... FRANÇAIS ... DE LA HAVANE AU HAVRE ...

A LOUER.

... [illegible] ...

MAGASIN D'ASSURANCES.

[illegible]

F. NEWHALL.

... [illegible] ...

SOURCES D'AMTA, de Bagley

... Moreau & Crosby ...

AVIS.

... [illegible] ...

Avis

... [illegible] ...

SCIES, ÉPERVIERS ET TRÉMAILLES

... P. LEVERRIER, rue de Chartres, ...

AUX DAMES.

... [illegible] ...

Avis aux Dames.

... [illegible] ...

LES Commissaires de la ... Compagnie du Canal ... [illegible] ...

MM. E. GARDERE, président de la Banque, ... L. F. GÉNÉRÈS, ... WM. H. GOODE, ... J. C. CLAIBORNE, ... WALTER NICOL, F. M. ...

Avis de Société.

LES soussignés Louis Dudouronne et ... CHAS. FAURIE, Jr.

Nouvelle-Orléans, 26 juillet 1857.

Avis.

... [illegible] ...

Avis de société.

A PARTIR de ce jour ... DOMINIQUE THOMAS ...

Avis.

M. ALEXANDRE ... HENRY MURRAY, ...

TOMBOLA.

ON vendra par souscription ... Nos 161 et 186 rue Royale ... RECTEUR.

LIQUIDATION ...

A. GALEPPI.

... [illegible] ...

ETAT DE LA LOUISIANE.

... [illegible] ...

DE JEUNES GENS ET D'ENFANTS

EXCELLENTE OCCASION.

ALFRED MUNROE & CO,

No 24, rue des Magasins.

... [illegible] ...

AUX MÉDECINS.

1857.

... [illegible] ...

Donnelly, Mezzina & Co.

... [illegible] ...

CAMILLE LACOSTE.

... [illegible] ...

LOTERIES DE SWAN & Co.

Gros Lot, $60,000!

... [illegible] ...

DE LA LOTERIE DE L'ACADÉMIE DU PORT GAINES, en Géorgie ...

DANS LA VILLE D'ATLANTA, Georgie.

... [illegible] ...

TRENTE MILLE BILLETS.

... [illegible] ...

E. SWAN & Co, Atlanta, Géo. ... Montgomery, Ala.

MM. Bellocq ... & Co.

... [illegible] ...

... J. VIOSCA Jr, ... rue Conti.

... PABLO SELPI, ... Vieille Levée.

... J. N. CURIEN, 23 rue Toulouse.

A LOUER.

... [illegible] ...

... LOUIS F. MAXENT, ... rue Toulouse.